

Paru dans l(es) édition(s): -

AMÉNAGEMENT Éco-technologies : nouveau pôle de compétitivité en région

Un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) s'est tenu hier à Maignon. Un comité où l'on s'est penché sur le sort de deux pôles de compétitivité nordistes, menacés de perdre leur label : **AQUIMER** (filière pêche), basé à Boulogne-sur-Mer et situé dans le parc scientifique de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq, le pôle MAUD (qui cible les arts de la table, les industries graphiques-l'emballage-packaging, la plasturgie et les applications des produits biosourcés). Le CIADT a décidé de leur renouveler le label Pôles de compétitivité. Bonne nouvelle aussi pour le projet TEAM², également en Nord - Pas-de-Calais, labellisé pôle de compétitivité dans le domaine des éco-technologies. Le CIADT a par ailleurs souhaité un examen complémentaire de l'autre projet candidat en région, MEDEE (sur les fonctionnements électriques). C.J.